



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21/12/2024

<p>Date de convocation : 11/12/2024</p> <p>Date de publication : 14/12/2024</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre ; le vingt et un décembre, Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>
<p>Effectif du Conseil Municipal : 26</p> <p>Quorum : 14</p> <p>Présents : 16 Absents excusés : 8 Ont donné pouvoir : 6 Absents : 2</p> <p>Ont pris part au vote : 16 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Secrétaire de séance : Michel RENARD</p>	<p><u>Présents</u> M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; M. Michel RENARD ; Mme Catherine ROLY ; M. Patrick LATOUCHE ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Sylviane DEBOSZ ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Monique PASSET ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; M. Romuald CHANTREL ; Mme Virginie BERNUS.</p> <p><u>Absents Excusés</u> Mme Eveline LEGRAND ; Mme Christine PLUMECOCQ ; Mme Patricia DURIEUX ; Mme Nathalie DELHAYE ; M. Cédric LATOUCHE ; Mme Sandrine PONCHANT ; Mme Tiffanie SURIA.</p> <p><u>Ont Donné Pouvoir</u> : Mme Eveline LEGRAND donne pouvoir à M. Jean-Claude LIETARD ; Mme Christine PLUMECOCQ donne pouvoir à Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD ; Mme Sandrine PONCHANT donne pouvoir à Mr Daniel HERLAUD ; Mme Tiffanie SURIA donne pouvoir à M. Jean-Luc FRERE.</p> <p><u>Absents</u> : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.</p>

DELIBERATION N° N°110-2024-DF-RK

OBJET : MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante la délibération n° 94-2024-DF-RK en date du 22 novembre 2024, adoptant le nouveau règlement intérieur du Conseil Municipal qui fixe à quatre le nombre de commissions permanentes, reprises ci-dessous, qui seront composées chacune de six membres du conseil municipal. Il rappelle également que le Maire est Président de droit de ces commissions.

- **AFFAIRES COMMUNALES LIEES AUX FINANCES, AU DEVELOPPEMENT ET AU FONCTIONNEMENT DE LA VILLE : BUDGET / TRAVAUX / RH / SUBVENTIONS / URBANISME**
- **AFFAIRES COMMUNALES LIEES A LA SECURITE ET A LA SALUBRITE PUBLIQUE : CLSPD / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LOGEMENT ET POLICE RURALE**

- **AFFAIRES COMMUNALES LIEES AUX FETES, LA VIE ASSOCIATIVE ET A L'ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE**
- **AFFAIRES COMMUNALES LIEES A L'ENSEIGNEMENT, LA PETITE ENFANCE, LES ACTIONS SOCIALES ET LE CENTRE DE LOISIRS**

Monsieur le Maire rappelle que les élus ont été invités à se positionner dans chacune des six commissions

AFFAIRES COMMUNALES LIEES AUX FINANCES, AU DEVELOPPEMENT ET AU FONCTIONNEMENT DE LA VILLE : BUDGET / TRAVAUX / RH / SUBVENTIONS / URBANISME

- 1er membre : M. Jean-Luc FRERE
- 2e membre : M Patrick LATOUCHE
- 3e membre : M. Michel RENARD
- 4e membre : Mme Monique PASSET
- 5e membre : Mme Eveline LEGRAND
- 6e membre : M. Daniel HERLAUD

AFFAIRES COMMUNALES LIEES A LA SECURITE ET A LA SALUBRITE PUBLIQUE - CLSPD / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LOGEMENT ET POLICE RURALE

- 1er membre : M. Benjamin LECLERCQ
- 2e membre : Mme Eveline LEGRAND
- 3e membre : M. Jean-Luc FRERE
- 4e membre : Mme Virginie BERNUS
- 5e membre : M. Jean Luc BULENS
- 6e membre : M. Daniel HERLAUD

AFFAIRES COMMUNALES LIEES AUX FETES ET A L'ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE ET A LA VIE ASSOCIATIVE

- 1er membre : Mme Christine PLUMECOCQ
- 2e membre : M. Michel RENARD
- 3e membre : Jean Luc BULENS
- 4e membre : Mme Eveline LEGRAND
- 5e membre : Mme Corinne RIBEAUCOUP
- 6e membre : Mme Catherine ROLY

AFFAIRES COMMUNALES LIEES A L'ENSEIGNEMENT, LA PETITE ENFANCE, LES ACTIONS SOCIALES ET LE CENTRE DE LOISIRS

- 1er membre : Mme Catherine ROLY
- 2e membre : Mme Joëlle LEGRAND
- 3e membre : Mme Monique PASSET
- 4e membre : Mme Corinne RIBEAUCOUP
- 5e membre : M. Michel RENARD
- 6e membre : M. Jean-Claude LIETATD

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de :

- D'ADOPTER la composition des Commissions Municipales Permanentes tel que défini ci-dessus.

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 22 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le Maire,

Raphaël KRUSZYŃSKI

